



Rapport de l'Assemblée Citoyenne sur l'alimentation et l'agriculture

20 Novembre 2021

Table des matières

1. L'importance des Assemblées Citoyennes.....	3
2. Méthodologie	4
3. Diagnostic	6
3.1. Situations-problèmes	6
3.2. "Petit tour en Montgolfière" = mise en perspective par le panel d'experts	12
4.1. Taxation basée sur l'impact sur la santé	21
4.2. Application impact santé.....	22
4.3. Chèques-repas santé / éducation.....	23
4.4. Favoriser le système de fonctionnement collectivisés des coopératives agricoles	23
4.5. « Niche fiscale/ pour une justice agricole »	26
4.6. Changer les mentalités/paradigmes en faveur de la biodiversité.	28
4.7. Plan EU de lutte contre l'élevage intensif et pour le respect du bien-être animal.	30
5. Autres pistes de solutions.....	32
6. Résumé de la méthode	33

1. L'importance des Assemblées Citoyennes

En vue de pouvoir faire émerger des propositions citoyennes et des solutions alternatives, *Il fera beau demain – Mouvement Positif*, a organisé deux assemblées citoyennes, et ce dans l'optique de favoriser la réflexion sur la prochaine ligne politique du futur mouvement qui compte remplacer le cdH dès février 2022.

Ces deux assemblées citoyennes s'inscrivent dans un esprit rassembleur. Ils ont pour ambition de permettre à des personnes de tous horizons de dégager une position commune qui dépasserait d'éventuels réflexes partisans ou idéologiques.

- La première assemblée (qui a lieu les 16 et 17 octobre 2021 à Liège) était destinée à des jeunes ayant de 18 à 35 ans sur l'enjeu de l'accès au logement.
- La seconde assemblée, quant à elle, était destinée à toutes personnes, sans limite d'âge, et s'est tenue le 20 novembre à Woluwe-Saint-Lambert pour discuter la question de l'alimentation bio et/ou locale en Belgique.

Lors de cette seconde assemblée, objet de ce rapport, une trentaine de citoyens de tous âges et régions se sont rassemblés à l'ancienne ferme Hof Ter Musschen à Bruxelles afin d'élaborer des propositions à transmettre au mouvement positif *Il Fera Beau Demain*. Ces propositions alimenteront la réflexion sur le projet de société et le programme politique du futur mouvement politique.

Avant toute chose, comme l'attestent le G1000 ou Agora Brussels il est important de rappeler qu'une assemblée citoyenne dure traditionnellement 6 mois en moyenne, répartis en plusieurs séances de rencontres, appropriation, formation, travail de construction et arbitrages.

Dans le contexte d'*Il fera beau demain*, nous disposons d'un jour ouvrable. Dès lors, les objectifs visent moins à récolter des propositions réalistes et "prêtes à l'emploi" que des visions qui montrent une direction identitaire pour *Il fera beau demain*.

En effet, pour cette assemblée, nous avons tenté, le temps d'une journée, de faire émerger un maximum de propositions perfectibles. Celles-ci ont donc vocation à être bonifiées, dans le cadre d'autres rencontres d'approfondissement. L'objectif de notre assemblée citoyenne se veut de favoriser la création d'idées qui permettraient à *Il Fera Beau Demain* de peaufiner la réflexion sur cette thématique.

2. Méthodologie

Afin d'initier les assemblistes à la démarche participative mais aussi de les familiariser avec la thématique, nous avons configuré la journée en différentes étapes d'animation. Ce modus operandi a permis de faire émerger plus facilement des propositions créatives et solides.

- **Théâtre action (1h):**

Objectif : Entrer dans le sujet sur base de situations concrètes et partager entre tous les participants les idées de chacun sur le sujet.

Concrètement, les participants ainsi que les intervenants présents remplissent des cartons situations-problèmes de couleur différente (pendant que l'activité est déjà en cours). Les cartons sont récoltés avec un chapeau et apportés aux acteurs.

La troupe joue des situations-problèmes (tirés au sort) traduisant divers points de vue des consommateurs mais aussi des producteurs. Le public interagit avec la troupe d'improvisation.

Au fur et à mesure (+ durant la pause qui suit), les cartons sont placés/triés dans la salle sur un mur, un panneau, un grillage (bio/local/questions producteurs, questions consommateurs, bien-être animal). Cela permet aux participants de prendre conscience de l'ampleur des situations-problèmes et de se faire une première idée sur la situation à laquelle ils aimeraient trouver des pistes de solution.

- **Prise de hauteur avec experts (1h) :**

Lors de cet exercice, nous avons convié des intervenants de différents secteurs (fonction publique, monde associatif, agriculteurs, ...) qui ont alimenté la réflexion sur base de leurs connaissances du sujet. Cette séquence a également permis aux participants de pouvoir poser des questions d'éclaircissement. La synthèse des échanges se trouvent dans la partie 3.2 de ce rapport ("Petit tour en Montgolfière" = mise en perspective par le panel d'experts).

Format : Réactions d'intervenants à laquelle on soumet certaines situations-problème.

Objectif : objectiver, casser les mythes, laisser la parole aux acteurs concernés et présenter leur point de vue.

Les situations problèmes du matin sont renforcées par l'objectivation de la part des intervenants.

- **Création de solutions (1h30) :**

Format : Exercice créatif en sous-groupes (par thématique) + facilitateur (+ intervenant papillonnant entre les groupes)

Objectif : **Créer des proto-solutions**, originales (même si naïves).

Méthode : Sur base des situations problèmes identifiées le matin, tentative d'élaboration de pistes de solutions sur base d'exercice créatifs. A ce stade, toutes les propositions sont bienvenues, même les plus farfelues. La priorisation en fonction de critères SMART (réaliste, ... viendra ensuite).

- **World café (1h)**

Format : Les groupes tournent de table en table simultanément toutes les 12 minutes afin de rejoindre un nouvel intervenant. Le groupe expose sa proposition de solutions à l'intervenant, qui l'évalue selon son propre point de vue. Il s'agit d'une confrontation des ébauches de solutions aux intervenants. Les intervenants énoncent leurs objections ou leurs commentaires sur celles-ci.

Objectifs : Avoir une meilleure compréhension du problème. Recevoir des objections pour améliorer les propositions. Apprendre à prendre en compte les points de vue ignorés.

Les facilitateurs suivent un groupe et facilitent les échanges si nécessaire.

- **Intégration des remarques (15 min) :**

Le facilitateur s'assure ici que le Canevas est bien **rempli** et vérifie le timing pour s'assurer au **moins une solution finale**.

Résultat attendu:

Des propositions bonifiées/au propre par un consensus de tout les participants: consommateurs/producteurs/experts. Les participants disposait d'un canevas de questions à remplir afin de dessiner au mieux possible dans le temps imparti les recommandations.

Questions de CANEVAS à répondre :

1. **Objectif (ou vision à long terme) de la proposition**
2. **Résultats attendus (quand, à partir de quand ça va faire effet...)**
3. **Qui sont les bénéficiaires ?**
4. **Géographiquement (FWB ? Bxl ? Wallonie ? Une commune ?)**
5. **Comment financer ? (En gros)**
6. **Quels sont les premiers pas vers... ?**
7. **Horizon temps (le meilleur moment pour introduire cette politique)**

3. Diagnostic

3.1. Situations-problèmes

Afin d'identifier une série de préoccupations et d'enjeux, mais également de prendre de la hauteur et coconstruire une vision plus générale à propos de la question de l'agriculture et de l'alimentation biologique, un exercice de mise en « situations-problèmes » a été mené. Plus concrètement, chaque participant recevait deux cartons de deux couleurs différentes :

- Le premier carton invitait chaque participant à se mettre dans la peau d'un producteur et de réfléchir à ses motivations, problèmes ou difficultés.
- Le second carton lui donnait occasion d'endosser le point de vue du consommateur.

Cette approche nous a permis de mieux comprendre la situation et les préoccupations de chaque acteur et de les confronter. En repartant des idées partagées par les participants, nous nous sommes permis d'étayer le propos ci-dessous, de manière à aider le lecteur à cerner les enjeux.

Quel point de vue quand on est producteur ?

- La production doit être le plus « circulaire » possible. La circularité vise à réutiliser le maximum de déchets et de denrées non utilisées pour l'alimentation humaine afin d'alimenter le cycle de production agricole (alimentation des animaux, transformation en engrais naturel, paille pour le bétail...).
- Beaucoup de fermes sont déjà dans une démarche « zéro déchets ». On essaye de limiter au maximum le gaspillage. Le gaspillage évoque aussi la nécessité de protéger les cultures contre des maladies ou nuisibles et faire en sorte qu'on se rapproche de 100% de cultures qui peuvent être vendues.
- Le gaspillage concerne enfin toutes les denrées alimentaires que l'on produit et qui ne seront finalement jamais consommées ou vendues. Un agriculteur préférerait que la totalité du fruit de son travail serve à quelque chose et ne finisse pas à la poubelle.
- La qualité est également un objectif important pour l'agriculteur. On doit respecter des normes qui dépendent de la filière dans laquelle on se trouve. Les acheteurs n'ont pas les mêmes préférences et exigences. La qualité « bio » est différente de la qualité « conventionnelle ».

- Dans ce contexte, sous conditions, certains produits chimiques peuvent être utiles pour contribuer à la lutte contre le gaspillage ou améliorer la « qualité » des denrées en référence aux attentes d'un certain type de consommateurs (uniformité et brillance du produit ; bonne conservation...).
- Une exploitation agricole doit être rentable. Les agriculteurs ont beaucoup de charges à payer, notamment des crédits souscrits pour acheter des équipements et du matériel. Parfois, on fait appel à des prestataires extérieurs plutôt que d'acquérir une grande machine. Mais cela a aussi un prix ! L'énergie coûte aussi de plus en plus. De nombreux exploitants ne sont pas propriétaires de (tous) leurs champs et doivent donc payer un loyer à un grand propriétaire terrien. Les terres sont de plus en plus chères. Il faut donc veiller à ce que le chiffre d'affaires soit suffisant, le cas échéant, en y ajoutant les aides publiques auxquelles les agriculteurs ont droit.
- Les petites exploitations belges peuvent avoir des difficultés à rivaliser avec de grands producteurs agricoles. Le marché européen et mondial favorise ces derniers car il part de l'idée qu'il faut faire de l'agriculture comme si on produisait des pièces dans une usine : produite toujours plus, toujours plus vite, avec moins de défauts, en réduisant les coûts. On sait que plus on est « grand », plus on peut tirer profit des « économies d'échelle ».
- La grande distribution met tous les agriculteurs en concurrence, les petits et les grands. Cela renforce la nécessité d'être productifs et de proposer des prix compétitifs.
- Innover ou passer à un autre mode de production peut donc faire peur car on saute dans l'inconnu alors que nos créanciers attendent qu'on les paye.
- Dans un tel contexte, l'utilisation de certains produits chimiques aide les agriculteurs à rester compétitifs par rapport aux géants de l'agriculture. Sans cela, il faudrait vendre les produits à perte.
- Les coûts et les délais pour la conversion/transition au bio peuvent être importants. Il faut dans ce cas remplacer une partie du matériel utilisé (que l'on n'a pas nécessairement totalement remboursé) et laisser les champs en jachère pendant plusieurs années, le temps que la terre se régénère. Comment se rémunérer durant cette phase transitoire ? Et lorsqu'on peut produire du bio apparaissent des coûts supplémentaires que l'on n'a pas quand on fait de l'agriculture conventionnelle et qui sont notamment liés à un besoin plus important de main d'œuvre ou de technologies plus pointues.
- La production bio offre en général un rendement moindre que l'agriculture (tonnes de denrées/hectare). Il peut même être divisé par deux pour certaines cultures.
- Pour que le bio soit rentable, il faut donc vendre les produits à un prix suffisant. Si le marché de l'alimentation bio ne permet pas de fixer un prix plus élevé, alors les agriculteurs ont du mal à se rémunérer. Pour les aider, nous pourrions envisager de réduire les bénéfices captés par les intermédiaires (grossistes et distributeurs) ou de renforcer les aides publiques à l'agriculture alternative.

- La gestion, l'accessibilité et la reconnaissance du label Bio posent aussi question. Les normes et les contrôles peuvent varier d'un pays ou d'une région à l'autre. Même avec un label bio, toute une série de produits chimiques sont encore autorisés (par exemple le cuivre dans l'agriculture bio). L'agriculture bio peut aussi épuiser les réserves en eau sans que le consommateur ne s'en rende compte. Il pense avoir bonne conscience en achetant un produit bio issu de l'étranger alors que cela entretient l'assèchement de certains territoires. Sans compter le CO2 émis durant le transport des denrées bio issus du sud de l'Europe ou du bout du monde.
- On doit être le plus honnête avec les consommateurs et citoyens. Il faut lutter contre le *Greenwashing* de certaines enseignes ou marques qui avancent des arguments écologiques alors qu'en réalité, leurs produits ont un impact environnemental.
- Les médias ont eu tendance à ternir l'image des agriculteurs, en se focalisant systématiquement sur les cas les plus extrêmes, et toujours pour faire passer le même message : l'agriculteur s'en fouetterait de la santé des citoyens et de l'environnement. C'est complètement faux.
- La reprise d'une exploitation agricole (céréales, légumineuses) est de plus en plus difficile, notamment en raison du prix des terres.
- La main d'œuvre agricole est également déficitaire et tend à vieillir. La concurrence déloyale avec les pays de l'Est (travailleurs détachés mal payés) décourage aussi de nombreuses personnes à travailler dans le secteur agricole. Rappelons aussi le niveau élevé des charges patronales et des impôts sur le revenu des travailleurs vivant en Belgique.
- Le transport d'animaux au sein de l'UE est problématique car il affecte le bien-être animal. Est-ce normal que du bétail est transporté, entassé dans des camions, d'un coin de l'Europe à l'autre ?
- En Belgique, les contrôles et les critères sur le « Bien-être animal » sont importants. La Wallonie est d'ailleurs la première région européenne à avoir adopté un code du bien-être animal.
- Les espaces agricoles participent enfin à la qualité des paysages de nos territoires. On doit veiller à les préserver le mieux possible. Attention donc à l'urbanisation sans limites et à la tendance de certains à considérer les champs agricoles comme de nouvelles centrales électriques (lignes à haute tension, éoliennes...).

Quel point de vue quand on est consommateur ?

- La filière bio a tendance à s'industrialiser, avec l'intérêt croissant que lui portent des géants de la distribution et de l'industrie agro-alimentaire. Est-ce que le bio industriel est préférable à un produit local cultivé de manière raisonnée mais ne satisfaisant pas totalement au cahier des charges Bio ?

- Certains consommateurs font confiance au label bio de façon parfois excessive. Les produits locaux peuvent être meilleurs pour l'environnement et la santé. Il faudrait renforcer la fiabilité de la filière Bio et mieux valoriser auprès du consommateur les bénéfices d'une agriculture/alimentation local pour l'environnement et la santé. C'est une question de confiance !
- Les consommateurs sont attachés à la diversité des produits auxquels ils peuvent accéder. Aujourd'hui, on peut pratiquement tout manger à n'importe quel moment de l'année ! On ne connaît plus non plus des périodes de pénuries alimentaires comme on a pu le vivre dans le passé. L'accès aux produits alimentaires en quantité et en variété est un progrès que nous a apporté l'agriculture conventionnelle. On ne doit pas revenir trois siècles en arrière ! Mais il est vrai que dans certains cas, l'industrie agro-alimentaire a peut-être été trop loin.
- Beaucoup de consommateurs font aussi attention à l'aspect extérieur (apparence) des produits alimentaires. Un fruit ou un légume difforme, terne ou légèrement abimé, ne sera en général pas acheté si le client a le choix. Or, ce sont des produits tout à fait comestibles et lorsqu'ils sont cultivés avec soin, ils ont un meilleur goût que les produits industriels ! De plus, plus vous vous éloignez du système de l'agriculture conventionnelle, moins vous produirez des denrées uniformes, brillantes et sans aspérités.
- Le fait de pouvoir faire ses courses dans un supermarché permet également de gagner du temps. On peut y trouver de tout, faire ses courses pour la semaine (comme les produits sont bien emballés ou congelés). Quand on habite en périphérie des centres-villes, on ne dispose plus non plus de commerces de proximité. C'est facile de se garer sur le parking d'un grand magasin situé en dehors de la ville près d'une autoroute. La dimension temporelle doit être prise en compte ! Passer d'un modèle de « supermarché généraliste », adapté à la voiture, offrant des produits de longue conservation à un modèle de « petits commerces spécialisés » de centre-ville offrant des denrées à consommer rapidement, cela signifie consacrer beaucoup plus de temps pour faire ses courses ! Idem pour ensuite cuisiner ! Derrière l'alimentation se cache en réalité un mode de vie tout entier ! Le temps des courses et de la cuisine est aujourd'hui perçu comme une corvée pour beaucoup de monde. La population est aussi « sous pression » à cause du modèle de société dominant (manque de temps car trop d'activités, deux emplois à la maison, heures supplémentaires, stress...). Si on veut changer de modèle alimentaire, il faudra donc aussi veiller à la variable « temps » afin de ne pas passer des heures, de commerce en commerce, chaque jour. Il faut aussi que le moment des courses de la cuisine et du repas devienne un temps de plaisir et de bonheur.
- Les livraisons à domicile reflètent bien ce mode de vie dominant où on doit passer le moins de temps possible pour acheter sa nourriture et la préparer. Ici, on économise aussi le temps du déplacement jusqu'au magasin...

- Derrière l'approvisionnement des magasins alimentaires et des processus de transformation des denrées, il y a énormément de déplacements ! Le transport de produits alimentaires est responsable d'une part importante du charroi de camions et des vols aériens.
- L'étiquetage des produits est très complexe ! Il contient énormément d'informations (ingrédients, nutriscore, apports énergétiques, origine du produit...) et le consommateur n'est pas toujours en mesure de les comprendre et de bien les interpréter. Du coup, il n'y fait pas attention ou se réfère à un signal plus simple (la publicité, le logo, un slogan, une photo, la couleur de l'emballage, la marque ou le label...). Or, il y a des données cachées ou manquantes sur l'étiquetage des produits alimentaires, surtout lorsqu'ils sont transformés (par exemple sur le lieu d'origine du produit). Les entreprises peuvent aussi mettre en avant un faux label (créé par eux) ou un message publicitaire mensonger. L'absence / le manque d'informations claires sur l'origine des produits vendus dans la grande distribution est un réel problème.
- Il n'y a pas que l'enjeu environnement/santé qui importe. Le commerce équitable est aussi une question essentielle ! On consomme des denrées alimentaires qui proviennent d'exploitations où des êtres humains travaillent dans de très mauvaises conditions ou sont mal rémunérés.
- L'alimentation a tendance à coûter plus cher, surtout si on s'oriente vers des produits de qualité. Le bio coûte aussi plus cher qu'un produit standard. Il faut disposer de revenus suffisants pour s'alimenter exclusivement/essentiellement à partir de l'agriculture biologique. Or, le pouvoir d'achat des ménages est sous tension. Tout le monde n'a pas les moyens de manger bio !
- Si on y regarde de plus près, le prix des denrées alimentaires n'est pas beaucoup plus élevé quand on s'approvisionne directement chez le producteur ou auprès d'un petit commerce de proximité. De plus, manger plus équilibré (et donc augmenter la proportion de légumes et fruits, de céréales et féculents) et préparer soi-même les repas va tirer vers le bas le coût de son alimentation.
- Pour manger sainement et réduire l'empreinte environnementale de l'alimentation, les citoyens doivent aussi être en mesure de manger équilibré tout au long de l'année, de choisir de bons produits et de les préparer/cuisiner, plutôt que de s'orienter uniquement sur base du prix (et des promos) et de la pub ou de n'acheter que des produits transformés, gras ou sucrés. On doit réinvestir dans l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge mais aussi auprès des adultes.
- Les produits transformés (en non-bio) sont souvent de mauvaise qualité. Ils n'ont pas bon goût, contiennent trop de sucre, de sel et de graisses.
- La consommation pourrait aussi être plus « circulaire ». Les denrées vendues en supermarchés sont souvent suremballées. On achète beaucoup de produits que l'on ne consomme finalement pas et qui finissent à la poubelle.

Le recyclage des emballage, leur réduction, l'achat de denrées alimentaires au poids plutôt que dans des barquettes, la consommation des épluchures de légumes et fruits, accommoder les restes, réutiliser les déchets alimentaires dans un compost ou comme nourriture pour le poulailler... sont de nouvelles habitudes que devraient prendre les citoyens.

- Le secteur de la viande est de plus en plus dominé par des géants, tant dans l'élevage que dans l'abattage et la distribution. Cette industrialisation de l'animal pose question.
- Dès lors, comment choisir entre bio, local, équitable, respectueux du bien-être animal ?
- L'alimentation locale implique de renoncer à toute une série d'aliments qui ne poussent pas en Belgique et de s'adapter aux saisons.

3.2. “Petit tour en Montgolfière” = mise en perspective par le panel d’experts

1) Des difficultés du passage à l’agriculture Bio

En Wallonie, 10% des surfaces agricoles exploitables sont actuellement utilisées pour de l’agriculture biologique. Si la tendance se poursuit au même rythme, ce chiffre s’élèverait à 22% en 2027. Ceci s’explique notamment par la très lente croissance de la demande des consommateurs pour des produits bio. Nous serions en tout cas en deçà de l’objectif de 30 % fixé par la Wallonie pour 2030. La situation progresse bien sûr. Mais nous sommes loin d’atteindre ce premier palier.

D’un point de vue technique, le passage à l’agriculture Bio est encore perçu comme complexe et risqué par de nombreux agriculteurs. Pourquoi? La majorité des agriculteurs est confrontée à un problème de dépendance aux primes (aides publiques liées notamment à la PAC). Sans primes, l’exploitation n’est plus rentable. Les agriculteurs doivent donc opérer des choix qui leur garantissent l’obtention des aides. Et comme la PAC privilégie l’aide à l’hectare (et donc le rendement à l’hectare) plutôt que l’aide à la personne (et donc la qualité de la production par travailleur), les exploitants préfèrent rester dans les filières conventionnelles. Cette dépendance aux primes est d’ailleurs souvent entretenue par les banques qui invitent au crédit : emprunter permet de disposer d’équipements, de matériels, de terrains qui contribuent à renforcer la rentabilité à l’hectare. Le souci, c’est qu’il faut aussi ensuite rembourser ces crédits ! Les agriculteurs sont contraints de maximiser ce rendement à l’hectare pour payer leurs créanciers. Et ils ont peu de marges de manœuvre pour opérer autrement. Passer au bio peut signifier une baisse temporaire des revenus, car il faut mettre les terres en jachère durant plusieurs années, renouveler ses équipements et son matériel, trouver des filières de commercialisation... Quid aussi des primes auxquelles ils ont droit. Et si l’agriculteur ne sait plus rembourser, il peut à un moment donné être mis en demeure de payer, subir des saisies voire être mis en faillite.

Cette réalité invite donc à devoir imaginer des pistes de solutions permettant aux agriculteurs de s’affranchir des primes pour aller vers des circuits plus courts.

De plus, nous assistons actuellement à une évolution de l’alimentation où l’on veut réduire la consommation de protéines animales au profit de protéines végétales alors qu’elles engendrent des carences.

Pour l'un des experts, il existe une tension entre le désir de vouloir généraliser un modèle « bio » qui serait “universel” (sa production, sa labellisation) et une autre plus “pragmatique”, qui prendrait en compte les réalités locales. Les agriculteurs doivent donc s'adapter à cette situation.

2) Une transition qui passe avant tout par un changement des modes de vie

Pour l'un des intervenants, il est nécessaire de se poser la question « de quel bio veut-on ? », ce qui nous invite à nous interroger : « quelle place veut-on donner au local » ?

De l'avis d'un expert, nous pouvons observer actuellement un changement dans les choix de vie et la manière de consommer. Cela donne une impression générale que les consommateurs ont les clés en main pour changer leur manière de consommer et sont un acteur économique majeur à considérer dans la direction que prend la Belgique dans son alimentation. Par contre, un des experts, plus radical, estime dans un esprit systémique que tant que nous restons dans un système d'économie compétitive et mondialisée, nous demeurerons “esclaves” du système.

En Belgique, les statistiques montrent que 18%¹ du budget des ménages sont destinés à l'alimentation, ce qui indique que la transition vers une alimentation bio ou local n'est pas irréalisable. Cette transition est possible pour le consommateur, mais uniquement s'il prend conscience de l'origine des produits et de leurs modalités de fabrication. Pour cela, il doit disposer de davantage d'informations de qualité et suffisamment lisibles sur l'origine des aliments.

Pour l'un des intervenants, il est impératif de favoriser des produits locaux afin de retrouver la notion de “qui produit quoi et pour qui” ; cela permettrait de mieux identifier les producteurs et l'origine des produits. Ceci dit, le contrôle du respect d'un cahier des charges spécifique (comme pour certification Bio) n'est pas si évident dans les petites productions. Le lien de confiance devient donc important.

Les pesticides naturels ont moins de difficulté à être éliminés. Moins de risques d'assimilation, d'effets. Les pesticides de synthèses sont rémanents.

Un autre intervenant nous rappelle qu'il est nécessaire de contrôler les chaînes d'approvisionnement - et spécialement tous les maillons et les implications des

¹ Sources : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/budget-des-menages>

longues chaînes – afin de bien certifier lorsqu'un produit est certifiable « bio » ou « local ».

L'enjeu du gaspillage alimentaire est également important, d'autant plus lorsqu'on apprend que 20% à 35% de la production agricole mondiale ne sera jamais utilisée ! Ce taux se rapproche même de 50% dans les pays occidentaux. Un effort pour une meilleure optimisation et une meilleure conscience de l'usage des produits consommés est donc souhaitable en vue également de favoriser un accès à la nourriture pour un maximum de personnes.

Pour l'un des experts, promouvoir une consommation saine et la filière Bio est une décision clairement politique. C'est en effet un véritable choix de société. Veut-on favoriser une gestion plus saine du territoire agricole wallon et en assumer les éventuels coûts et contraintes ? Est-on prêts à affecter un peu plus de son budget et de son emploi du temps à son alimentation ? Ou pas ?

3) Le changement ne passe pas que par le prix

S'il est commun de penser que les prix du bio sont plus chers, le différentiel n'est pourtant pas perçu comme « plus juste » pour l'un des intervenants, qui souligne que d'autres facteurs, tels que la pollution, le lieu, l'accessibilité, la connaissance du métier, la qualité et la surface devraient nécessairement être pris en compte pour valoriser le bio, au-delà du simple facteur prix. Il faudrait donc intégrer comme critères de consommation, au-delà du simple prix, l'accessibilité et la proximité du fournisseur.

Il y a par ailleurs une concurrence sur les importations, qui sont généralement réalisées par des fournisseurs moins soucieux des normes environnementales. Actuellement, les produits issus du maraichage proviennent souvent d'autres pays (notamment l'Espagne). Au niveau wallon, un gros travail au niveau de l'offre doit encore être réalisé. En termes de **respect de la qualité de la surface agricole**, l'externalité environnementale devrait absolument être intégrée dans le prix, que ce soit pour le bio ou le conventionnel. La mise en place d'une fiscalité environnementale "pollueur/payeur" pourrait réajuster les prix pour aller vers plus d'équité.

De manière générale, pour l'un des experts, opter pour une alimentation la plus saine et variée améliore la santé des consommateurs, ce qui engendre sur le long terme une diminution des dépenses publiques pour la couverture de maladies conséquentes d'une mauvaise alimentation.

Nous devons développer une filière de circuits courts, ce qui n'est pas évident car on a besoin d'une production forte.

Les labels publics sont jugés comme fiables pour distinguer les produits, notamment le "BIO", vu comme une valeur sûre, à la vue de son cahier de charge est assez contrôlé. Il faut par contre se méfier des labels privés, qui sont souvent "marketings".

Il est important de défier les décideurs régionaux afin qu'ils mettent à disposition les moyens nécessaires pour répondre aux objectifs de la PAC.

Selon un agriculteur présent, nous avons largement assez de superficie agricole en Wallonie pour imaginer une autosuffisance alimentaire². Il est important de réaffecter, "recoller" l'usage des terres à certains besoins et donc de produire plus de légumes, fruits, etc. Selon lui, il faudrait voir dans le cadre des règles qui existent ce qui est possible de faire pour orienter la production.

Les montants des subsides pour passer au Bio sont jugés comme largement insuffisants, malgré l'aide existante. Il faut pouvoir valoriser, sur le marché, le différentiel de qualité par rapport au prix de production. Beaucoup de produits Bio sont en fait écoulés sur le marché conventionnel ! Des aides à la conversion pour le Bio seraient les bienvenues. Il reste un problème : celui de la diminution de rendement. En effet, pour compenser la perte de rendement, les prix de vente doivent être plus élevés. Comment valoriser/compenser cette perte de rendement surtout si demain, l'alimentation tend vers du 100% bio, que la concurrence devient donc plus forte entre producteurs et que l'effet de différenciation ne permet plus de justifier un prix plus élevé pour couvrir le prix de revient ?

² Selon une étude de Fian Belgium, la superficie consacrée à l'agriculture en Belgique se situe à hauteur de 50% du territoire (agriculture et prairies permanentes). Cependant d'année en année, on observe une progression des surfaces urbanisées (+23% en 25 ans) qui entrent en concurrence avec l'activité agricole, surtout en Flandre où la densité de population est très forte.

La Belgique a perdu 63% de ses exploitations agricoles depuis 1980, principalement des fermes de moins de 5 hectares. Sur la même période, la superficie moyenne par exploitation a plus que doublé témoignant ainsi de la forte concentration des terres. *Pour un meilleur accès à la terre en Belgique et en Europe, Difficultés et opportunités pour une gouvernance foncière responsable*, par Astrid Bouchedor (FIAN Belgium), www.fian.be

3.3. Quelques chiffres et observations

Avec l'aide du CEPESS, différents constats et chiffres ont été récoltés avant le weekend. Certains d'entre eux ont été relayés aux participants sous la forme d'affiches.

- En France, entre 1960 et 2010, le volume de pesticides utilisés a été multiplié par 9. Chaque année, 4,6 millions de tonnes de pesticides pulvérisées dans le monde.
- Dans le même intervalle, le rendement des cultures de pommes de terre a plus que doublé, passant de 17 tonnes à 45 tonnes/ha. L'évolution est similaire pour la betterave à sucre (doublement du rendement). Le rendement du blé a triplé (2,1 tonnes/ha à 6,3 tonnes/ha). Quant au maïs, on en produisait 2,3 tonnes/ha en 1960 pour 9,6 tonnes 50 ans plus tard (4 fois plus).
- En 1960, l'alimentation pesait presque 30% du budget des ménages. 50 ans plus tard, elle représente un peu plus de 12%.
- Au début des années 60, 25% de la population mondiale était sous-alimentée. Ce chiffre oscille aujourd'hui entre 13% à 15%.
- 35% de la production agricole est gaspillée dans le monde.
- La qualité des eaux souterraines tend également à se dégrader avec le temps. On estime que 17,4% des réserves d'eau en Wallonie sont considérées comme moyenne, médiocre ou mauvaise. Le traitement des eaux polluées peut être coûteux et sera reporté sur la facture des consommateurs (principe du prix-vérité).
- Une étude du SPW (2021) met en évidence la présence de fortes doses de pesticides dans l'air jusqu'à 12, 24 voire 48h après pulvérisation. Leur présence est également enregistrée dans les cours et classes d'école, dans les chambres de maisons particulières et les jardins privés.
- De nombreuses études confirment le lien de cause à effet entre les pesticides et certains problèmes de santé: effets sur la fertilité masculine; augmentation de la probabilité de cancer ou leucémie surtout chez l'enfant; augmentation du risque de fausse-couche et de malformation congénitale; affaiblissement du système immunitaire et déséquilibres hormonaux; risques de pathologies neurodégénératives comme la maladie de Parkinson...
- Nous sommes en contact avec des pesticides de façon directe (agriculteurs dans leur champs; air que nous respirons aux alentours des terres agricoles tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments; eau potable provenant de nappes phréatiques contaminées...) et indirecte (fruits et légumes traités ou sur lesquels restent des résidus; animaux qui ont ingéré de l'eau ou de la nourriture contaminée...).
- Les méthodes de production agricole ont aussi évolué au même titre que l'utilisation massive des pesticides: cultures intensives, labour profond, monocultures, déboisement...). Tout cela a un impact négatif sur la biodiversité, la fertilité à long terme des sols et la porosité/perméabilité des

sols (et donc la réalimentation suffisante des nappes phréatiques). La perte de fertilité amène les agriculteurs à utiliser plus de produits phytosanitaires pour la compenser, dans une sorte de cercle vicieux.

- Les populations d'abeilles domestiques ont chuté de 40 % à 50 % en Europe en quelques années. Sans changements, à terme, ce phénomène pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la population mondiale et l'autonomie alimentaire de certaines régions. Les produits phytosanitaires et la monoculture font partie des principales causes évoquées par les experts.
- Le cycle de l'eau est également affecté par le modèle de l'agriculture intensive mais aussi par l'urbanisation excessive. La déforestation réduit par exemple la capacité d'absorption de l'eau par les végétaux et leur fonction de filtre/ralentisseur en cas de forts écoulements. L'agriculture intensive combinée à la bétonisation (routes, immeubles, parkings...) tend à imperméabiliser les sols et donc à renforcer la force des écoulements et à réduire l'infiltration dans le sol (aux dépens des nappes phréatiques). La suppression des zones humides (fossés, bassins de rétention, prairies inondables...) ne permet plus au surplus d'eau de se loger provisoirement sur le territoire. Tout cela peut mener à terme à des problèmes d'inondation, de coulées de boue sur les cultures agricoles ou encore de pénurie d'eau et donc impacter la production agricole et l'alimentation disponible.
- 26% des émissions dans le monde sont expliquées par la production et la consommation de denrées alimentaires.
- L'agriculture contribue à 10% des émissions de CO₂ de la Belgique. Mais on doit aussi tenir compte des denrées alimentaires importées massivement pour nourrir les élevages et qui ne se retrouvent pas dans ces chiffres. Par ailleurs, la transformation des denrées par l'industrie agro-alimentaire consomme aussi de l'énergie. Le transport de produits alimentaires et nos déplacements pour nous rendre dans des magasins émet également du CO₂. L'alimentation des citoyens belges représente donc bien plus que 10%.
- En 60 ans, entre 1950 et 2010, les échanges internationaux de produits agricoles ont été multipliés par 800 ! On est clairement entré dans un modèle complètement différent où les denrées sont achetées et vendues au niveau planétaire alors qu'il y a un peu moins d'un siècle, elles étaient essentiellement écoulées sur le marché local ou national.
- Plus la chaîne alimentaire est longue et complexe (étapes de transformation et de commercialisation) et plus elle mobilise des denrées alimentaires lointaines, plus son empreinte carbone est importante : plus de transports en camion, plus d'énergie consommée pour transformer les produits... Les aliments parcourent en moyenne 1.500 km avant d'atterrir dans nos assiettes. Les Belges parcourent en moyenne 2.500 km pour faire leurs courses.

- 94% des céréales produites en Belgique sont cultivées en Wallonie. Les céréales (froment, orge, épeautre, maïs...) représentent ainsi 62% de la production agricole wallonne. La moitié des céréales produites en Wallonie sert à alimenter le bétail. Mais ce n'est pas suffisant pour couvrir 100% des besoins des élevages wallons. Il faudrait en faudrait sept fois plus ! Les éleveurs importent donc 86% des denrées qu'ils donnent à leurs animaux.
- Seulement 8% de la farine que l'on retrouve dans les pains vendus en Wallonie proviennent de Wallonie. En mangeant du pain, nous consommons en réalité des céréales issues d'autres pays, à concurrence de 92% ! Pourquoi ? Car 90% des céréales cultivées chez nous sont écoulées dans d'autres filières, pas nécessairement pour les meuneries (production de bioéthanol ou d'amidon, alimentation animale, brasseries...). Ensuite, les fabricants de farine en Wallonie utilisent à peine 14% de farine wallonne pour 86% de farine importée. Enfin, les producteurs de pain n'achètent pas nécessairement de la farine wallonne et se tournent aussi vers des produits importés.
- Il faut 6m² de terres pour produire 1kg de légumes ou pommes de terre. 17m² pour 1 kg de pâtes. 55m² par kg de cochon. Et environ 300m² par kg de bœuf ! Notre mode d'alimentation et le choix des filières par les agriculteurs impactent donc directement les besoins de surfaces agricoles à exploiter. Compte tenu de la situation actuelle, les surfaces agricoles belges ne sont pas suffisantes pour alimenter l'ensemble des Belges et faire fonctionner nos élevages (dont la viande est ensuite en partie exportée).
- En Europe (et la Belgique a suivi cette tendance) la consommation de viande a doublé entre 1960 et 1990 pour ensuite stagner jusqu'à aujourd'hui. Cette hausse est surtout marquée pour la viande porc et la volaille, le bœuf étant resté relativement stable.
- En 1997, il y avait environ 250 exploitations agricoles wallonnes qui faisaient du bio. Aujourd'hui, on en compte pratiquement 2.000 ! 7,2% des surfaces agricoles belges sont biologiques. 90,8% des surfaces agricoles biologiques se situent en Wallonie.
- 15% des fermes wallonnes sont bio = 12% de la surface agricole wallonne.
- Mais presque 75% des surfaces agricoles wallonnes affectées au bio sont utilisées pour l'élevage ! (Prairies permanentes et temporaires). 22% servent aux grandes cultures (Grandes cultures = cultures de céréales, cultures en mélange, cultures fourragères, cultures de pommes de terre, cultures d'oléagineux et autres). A peine 3,5% produisent des fruits et légumes « bio ».
- Si on part plutôt du point de vue du consommateur, 3,4% des dépenses alimentaires en Belgique sont consacrées à des produits « bio ». Ce chiffre s'élève à 5% en Wallonie. Après une hausse continue durant 10 ans, ce taux semble stagner depuis 2017. La proportion reste encore très marginale !

- Et pourtant, en Wallonie, la demande de produits bio est supérieure à la production locale (notamment parce que les parcelles sont surtout utilisées pour l'élevage). On importe donc depuis divers pays européens. 26% des céréales biologiques consommées en Wallonie en 2018 étaient importées.
- Sur l'ensemble des produits biologiques provenant du reste du monde et importés dans l'UE, 11% ont pour destination la Belgique.
- La production biologique = moins rentable de 19% par rapport à l'agriculture conventionnelle. Une conversion à ce type d'agriculture nécessite une période de régénération des sols de 3 à 5 ans ! Par ailleurs, les agriculteurs s'endettent pour disposer de machines et infrastructures adaptées à l'agriculture conventionnel. Changer de modèle sans avoir amorti les investissements peut constituer un coût et un risque important.
- Entre 1980 et aujourd'hui, les agriculteurs sont trois fois plus endettés ! (chiffres français).
- Produire du blé, de l'orge, des pois ou du colza en filière bio va +/- diviser par deux le rendement de la production (en tonnes/ha) en comparaison à la filière conventionnelle. C'est -30% de rendement pour le maïs.
- Dans certaines filières, le prix de revient (coûts fixes + coûts variables) d'une denrée alimentaire « bio » est deux fois plus important que celui de l'agriculture conventionnelle. Pour assurer des revenus à l'agriculteur, il faut donc soit hausser les prix de vente, soit renforcer les aides aux agriculteurs, soit investir dans l'amélioration de la productivité des cultures bio (même si cela a des limites, soit les trois. L'agriculture « raisonnée » (qui tolère l'utilisation de quelques produits en cas de nécessité impérieuse) permet aussi de réduire l'écart.
- Le bio serait trop cher pour 62% des Belges. Si on compare les prix effectifs entre type produits similaires vendus en supermarchés, on remarque que le « bio » est effectivement plus cher que les articles de la « marque distributeur ». On passe même parfois du simple au double ! En revanche, en comparaison aux produits « grande marque », le différentiel se réduit fortement, voire s'annule.
- De plus, lorsqu'on est en mesure de s'approvisionner directement auprès d'un artisan ou d'un agriculteur, les prix du bio baissent de façon sensible. Pourtant, en Wallonie, à peine 5% des dépenses en produits Bio s'effectuent directement à la ferme ou auprès du producteur sur un marché. 95% des dépenses en « bio » ont lieu en supermarché, supermarché « bio » ou hard discount.
- 56% des Belges disent lire régulièrement les étiquettes sur les produits (AFSCA, 2016). 77% avouent avoir du mal à distinguer un produit sain d'autres produits (enquête WW, 2021). 46% des Belges se réfèrent au nutri-score, 53% aux valeurs nutritionnelles et 49% aux mentions telles que « light » ou

« allégé ». 43% vérifient le pays d'origine. 38% regardent les labels tels que « bio » ou « commerce équitable ».

- 48% des personnes à faibles revenus sont en surpoids et 17% en obésité contre respectivement 43% et 12% pour les hauts revenus. Pour rappel, 22% des ménages wallons situent sous le seuil de pauvreté.

4. **Recommandations**

Durant l'après-midi, les assemblistes ont participé à un *World café*. Dans ce cadre, ils ont été répartis en sous-groupes afin de réfléchir à des mesures susceptibles de faire évoluer notre agriculture et notre alimentation. L'exercice a permis de faire émerger six propositions principales, groupées par thème. Pour renforcer la qualité des propositions, chacune d'entre elles devait répondre à un canevas : temporalité, résultats attendus, publics-cibles, territoire ciblé et source de financement privilégiée.

Lors de cette phase *World Café*, les groupes ont pu rencontrer différents intervenants (experts et agriculteurs). Ce dialogue leur a permis de confronter leurs idées à la réalité ou aux contraintes techniques, juridiques et financières. Leurs propositions initiales ont été amendées en conséquence.

Enfin, après l'assemblée, les idées ont été légèrement retravaillées par des experts de manière à bien définir leurs contours, tenants et aboutissants, et de renforcer leur caractère opérationnel.

4.1. Taxation basée sur l'impact sur la santé

L'une des idées de mesures consisterait à mettre en place, à l'échelle européenne une taxation différenciée sur base de critères de santé (extensible à des critères environnementaux et de bien-être animal). Celle-ci pourrait prendre la forme d'une taxe sur la valeur santé (TVS). Elle serait pourrait s'opérationnaliser en faisant évoluer le système TVA actuel (taux calculé en fonction des caractéristiques du produit alimentaire). On prendrait en considération l'impact direct sur la santé (par exemple manger trop de produits trop gras ou sucrés peut causer des maladies chroniques et réduit l'espérance de vie en bonne santé) mais aussi l'impact indirect (exemple : contamination de la nappe phréatique qui va affecter la santé des citoyens). Les taux/critères d'évaluation des produits feraient l'objet d'une proposition d'experts des différentes disciplines concernées. On l'appliquerait de manière progressive, sur base de l'avancée des recherches scientifiques et des données disponibles.

1) Objectifs :

- Rééquilibrer le marché sur base de coût sociétaux (ex. coûts santé publique, externalités etc.) des produits "mauvais" sans interdire leur consommation. Le coût d'une mauvaise alimentation sur la collectivité serait donc internalisé de façon à ce que les dépenses publiques de santé soient davantage pris en charge par les consommateurs concernés (un peu comme pour la fiscalité sur la cigarette).
- Mitiger les différences de prix entre produits sains et mauvais pour favoriser la consommation saine et permettre aux ménages à revenus limités et aux classes moyennes d'accéder également à une bonne alimentation. Aujourd'hui, beaucoup de personnes basent leurs choix alimentaires sur le prix.
- Améliorer la santé publique de façon plus générale. Comme le préconise l'OMS, nous devons investir massivement dans la prévention à la santé de manière à minimiser les coûts des soins de santé et à améliorer la qualité de vie de tous.
- Utiliser une partie des recettes pour financer d'autres initiatives (par exemple soutenir la recherche pour mieux évaluer la nocivité des produits alimentaires, renforcer l'éducation alimentaire à l'école, le développement d'une application donnant des informations sur la qualité des produits...).

2) Risques/difficultés :

- Impact de l'augmentation des prix sur les populations précarisées financièrement. Il faudrait peut-être alors non seulement hausser les taxes sur

les produits nocifs pour la santé mais en même temps baisser celles sur les produits sains, de façon à les démocratiser.

- Difficulté de mise en place, délai du retour sur bénéfiques. Une approche progressive, par étape, pourrait être pertinente afin de lancer cette fiscalité rapidement et de l'étendre au fur et à mesure à d'autres denrées alimentaires.
- Difficulté de trouver des critères objectifs pour juger les produits. L'enjeu consiste donc aussi à investir dans des centres de recherche scientifiques pour qu'ils créent des données fiables sur chaque produit de manière à définir la taxe sur la valeur santé.
- Difficulté de mettre tout le monde d'accord au niveau européen alors que la consommation des Européens est plus mobile. Taxer un produit en Belgique et une partie de la population l'achètera demain en France, en Allemagne ou aux Pays-Bas !

4.2. Application en ligne « Impact santé »

Cette proposition vise à mettre en place une application en ligne qui recevrait les données de consommation des consommateurs directement via les distributeurs et fournirait un bilan global/tableau de bord de la consommation au citoyen.

Il existe déjà des applications qui permettent d'obtenir des données sur un produit en le scannant, ainsi que des bases de données de la consommation chez les distributeurs. L'idée à travers cette proposition serait donc de lier ces données et de les mettre à disposition du consommateur.

Cette application pourra notamment permettre au consommateur d'être conseillé, mais aussi de pouvoir comparer ses choix de consommation avec le comportement moyen des autres consommateurs.

Une variante pourrait être de rendre cette application plus collaborative (comme c'est le cas pour des sites spécialisés dans le tourisme) en invitant les consommateurs et les experts en alimentations (médecins, diététiciens...) à directement évaluer la qualité d'un produit sur base de divers critères dont certains porteraient sur la santé et l'impact sur l'environnement mais aussi à donner des conseils pour consommer ces produits de façon responsable.

1) Objectifs :

- Fournir au consommateur un outil pour faciliter sa consommation consciente.
- Changer les comportements, conscientiser un ensemble plus large de consommateurs

2) Risques/difficultés :

- Attention RGPD !
- Comment ne pas pénaliser les commerces locaux pour qui récolter des données peut être plus compliqué ?
- Comment évaluer la consommation sans connaître la situation du consommateur (ex : achats pour une personne ou pour une famille) ?
- Comment évaluer des produits de base ? Le sucre est-il mauvais ? Faut-il se limiter aux produits transformés ?

4.3. Chèques-repas santé / éducation

Cette proposition regroupe trois mesures concrètes :

- Limiter l'utilisation des chèques-repas à certains types de produits « responsables », sur base de critères touchant à la santé, l'environnement et l'empreinte carbone (pour favoriser aussi la consommation locale). Actuellement, les chèques-repas permettent d'acheter des produits de multinationales, importés et nocifs pour la santé et l'environnement.
- La distribution de ces chèques-repas santé devraient être étendue à d'autres publics que les travailleurs. On pourrait par notamment en offrir aux étudiants de manière à les sensibiliser à la consommation de produits sains et écologiques.
- Une variante pourrait être d'offrir des réductions de prix aux étudiants pour l'achat de produits responsables.

1) Objectifs :

- Initier/habituer/éduquer à des comportements de consommation responsable.

2) Risques/difficultés :

- La méthodologie utilisée pour déterminer quels sont les produits responsables. Quels critères utiliser ?

4.4. Créer plusieurs centaines de coopératives agricoles

Cette proposition vise à renforcer le système des petites coopératives d'agriculteurs de manière à collectiviser les moyens de production et de distribution/commercialisation. Par exemple, les coopératives de blé seraient

propriétaires de machines à broyer le blé qu'elles mettraient à la disposition de leurs membres. Autre exemple : des coopératives de maraichers se prêteraient des outils ou mettraient à disposition des terrains à loyer limité (par exemple au prorata du chiffre d'affaires), afin de produire les légumes.

La coopérative proposerait également des solutions de stockage (entrepôts) et de distributions/commercialisation (points de vente directe ; négociants auprès de la grande distribution). Grâce à sa taille, elle pourrait retrouver une position plus favorable pour conclure des contrats avec de grands magasins ou grossistes. Elle pourrait aussi réaliser des achats groupés (semences et produits divers) auprès de fournisseurs de manière à faire baisser le prix au profit de l'ensemble des coopérateurs.

Complément : pour répondre au manque de main d'œuvre nécessaire à l'accomplissement du maraichage ou de l'agriculture, le groupe recommande de favoriser le modèle de l'agriculture sociale – officiellement connue sous le nom d'« accueil social rural » (ASR) en Wallonie. Il s'agit d'accueillir dans une structure rurale en lien des personnes de tout âge qui vivent des difficultés sociales, familiales ou de santé. Le projet existe déjà et est porté par Accueil Champêtre Wallonie. Les coopératives pourraient devenir partenaire de ce mécanisme et aider ACW à trouver des volontaires et attirer de nouveaux bénéficiaires.

Les coopératives pourraient aussi devenir une sorte de « guichet unique » proposant en un même lieu tous les services et aides qui existent et qui s'adressent aux agriculteurs (formations, accueil social, tourisme rural, aides européennes et régionales...), en collaboration avec les acteurs actuels.

Les coopératives pourraient soit se constituer autour de filières et/ou d'un territoire, en fonction des spécificités locales. Elles seraient actives à un niveau régional, à l'échelle d'un bassin agricole ou d'une commune.

Variante : pour renforcer les économies d'échelle, les équipements pourraient appartenir à une fédération des coopérations qui coordonnerait l'acquisition, l'entretien et la mise à disposition des machines. La question de la propriété de ces outils de production pourrait aussi revenir à une sorte de fédération des coopératives agricoles.

En plus de diminuer le sentiment d'isolement des agriculteurs, cette proposition vise aussi à s'autodéterminer afin de moins dépendre des aides européennes et des mécanismes de crédit auprès du secteur bancaire.

Concrètement, la coopérative rassemblerait différentes parties-prenantes : les agriculteurs ou maraichers (qui devraient prendre un nombre minimum de parts pour intégrer la coopérative), les fédérations agricoles, les outils économiques wallons

(SRIW, SOWALFIN, Invets.), tout autre entreprise ou particulier intéressé et les communes (via mise à disposition de terrains, locaux et achat de parts). La Région interviendrait en partie dans les coûts d'exploitation et les investissements de chaque coopérative via un système de subventions, à condition que la coopérative s'inscrive dans une démarche de transition vers une agriculture plus responsable (réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, agriculture de conservation des sols, reboisement et plantation de haies, croissance des ha Bio...).

La proposition s'inscrit dans le même esprit que l'initiative de la FWA qui a créé la fédération des coopératives wallonnes COOPAGRI en 2021. Mais elle a pour ambition d'aller beaucoup plus loin, en associant toutes les fédérations et associations concernées (FWA, FUGEA, ACW, BioWallonie...), en renforçant les moyens et les missions des coopératives et leur attractivité auprès des agriculteurs.

1) Objectifs :

- Favoriser la diversification des revenus des agriculteurs, leur "empowerement" et les liens.
- Collectiviser l'approvisionnement et les moyens de production, de transformation, de stockage, de distribution/commercialisation de manière à réduire le coût pour chaque agriculteur et tirer vers le haut la valeur ajoutée de son activité.
- Renforcer l'autonomie des agriculteurs par rapport aux aides publiques et aux crédits bancaires.
- Encourager les agriculteurs à poursuivre leur transition vers une agriculture responsable.
- Lutter contre l'isolement des agriculteurs.

2) Avantages :

- Économies d'échelle.
- Plus de poids dans la négociation avec des fournisseurs de semences, marchandises et équipements (approvisionnement) mais aussi avec les grossistes et la grande distribution (commercialisation).
- Développement d'une culture plus « collectiviste ».
- Diversification des revenus/meilleure stabilité des revenus.
- Accès plus simple à un matériel performant.
- Simplification administrative (guichet unique) et ancrage plus local des fédérations et associations sectorielles ainsi que des administrations (SPW, CGT...)

3) Risques/Difficultés :

- La différenciation de subsides pour un agriculteur isolé ou issu d'une coopérative. Faut-il favoriser les exploitations qui intègrent une coopérative pour créer l'incitant suffisant ?
- La difficulté à faire collaborer des acteurs très différents (fédérations professionnelles, associations, administrations...) dans une démarche de guichet unique.
- En fonction des saisons, les agriculteurs et maraichers pourraient avoir besoin d'outils de production au même moment. Une bonne organisation interne pourrait toutefois régler ce problème.
- La culture individualiste qui domine dans le secteur agricole, en tout cas chez une partie des exploitants, rend actuellement ce genre d'approche relativement difficile, tout comme le fait que la diversification des revenus implique davantage de nouveaux risques (notamment vis-à-vis de l'AFSCA ou des politiques locales).

4.5. Un shift fiscal interfédéral pour une agriculture plus juste et plus responsable

Cette proposition s'avère assez proche d'une autre idée développée dans le point 4.2. Elle vise à promouvoir l'agriculture responsable et à revaloriser le métier d'agriculteur, en taxant les mauvaises pratiques et détaxer les bonnes pratiques. Pour se faire, on activerait plusieurs leviers en même temps (aides européennes et régionales, TVA, tarification carbone, charges sociales, IPP, taxes régionales et communales...) gérés par le Fédéral, les Régions et les communes.

Afin d'éviter des réformes incohérentes (qui en se cumulant peuvent créer des injustices pour l'agriculteur ou être inefficaces), concurrentes (dumping entre Régions) ou à la marge (modification des taxes insuffisantes pour insuffler un changement de comportement), qui seraient menées à différents niveaux de pouvoir, nous proposons plutôt une grande réforme qui toucherait la fiscalité fédérale, régionale et communale. Elle serait concertée entre tous les acteurs concernés et ferait l'objet d'un accord de coopération.

Plusieurs leviers peuvent être adaptés :

- La TVA : on pourrait instaurer un taux réduit pour les denrées alimentaires issues de l'agriculture responsable et un taux majoré pour les denrées alimentaires issues de l'agriculture intensive. Les agriculteurs pourraient également bénéficier d'un régime TVA plus favorable (montants déductibles majorés ?) s'ils investissent dans des équipements et achètent des

fournitures/marchandises qui contribuent à rendre l'agriculture plus responsable. D'une certaine manière, ce changement s'inscrit dans la perspective d'une « TVE » (taxe sur la valeur environnementale).

- La tarification carbone : une partie des recettes liées à cette tarification serviraient à aider les agriculteurs à investir dans de nouveaux équipements « bas carbone » et dans des unités de production d'énergie renouvelable. La tarification carbone ne serait appliquée au secteur agricole que dans un délai suffisant long pour permettre aux agriculteurs de réaliser ces investissements. Elle serait également progressive (montants croissants de période en période). Le montant tiendrait compte de la réalité des agriculteurs (qui doivent composer avec des contraintes techniques et ne peuvent pas nécessairement être zéro carbone du jour au lendemain). Il faudrait aussi en priorité viser les secteurs qui posent problème (comme le transport international de marchandises) et non le carburant utilisé par les tracteurs sur les champs, afin de favoriser l'agriculture locale.
- Charges sociales et IPP : il faudrait instaurer un régime particulier pour les agriculteurs belges car ils subissent une concurrence déloyale avec certains pays étrangers.
- Aides européennes et régionales : à majorer si l'agriculteur est en transition ou qu'il offre un ratio travailleurs/ha plus important.
- Les taxes communales sur les équipements/activités agricoles devraient également être mieux encadrées par la Région, de manière à récompenser les bonnes pratiques et pénaliser les autres, lorsque la commune décide d'appliquer une fiscalité sur le secteur agricole.

Par exemple via les taxes carbonees ou la TVA différenciée. Cette mesure touchera les producteurs à différents niveaux : d'abord appliqué en Wallonie comme phase test, puis étendu au niveau européen. Il s'agira d'une réorientation de la PAC et d'une réallocation des moyens.

1) Objectifs :

L'objectif est triple :

- Revaloriser la profession d'agriculteur (et celle de travailleur agricole). Il garantir des revenus suffisants pour les agriculteurs et les travailleurs engagés durant l'année par une exploitation.
- Encourager les agriculteurs à poursuivre et accélérer leur transition vers une agriculture plus responsable (agriculture de conservation des sols, réduction des produits phytosanitaires, bio, plus de travailleurs par hectare, réduction de l'empreinte carbone, filières locales...).

- Encourager les consommateurs à s'orienter beaucoup plus vers les produits issus de l'agriculture responsable (agriculture locale, de conservation des sols, raisonnée, bio, bas carbone...).

2) Avantages :

Approche constructive et équilibrée où l'agriculteur et les autres parties-prenantes entrent dans une relation WIN-WIN.

- Amélioration de la qualité des produits agricoles.
- Contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et à la régénération de la biodiversité.
- Renforcement de l'autonomie alimentaire de la Belgique.
- Amélioration du niveau de vie des agriculteurs.

3) Difficultés/Risques :

- Cadre juridique contraignant (traités internationaux).
- Beaucoup de parties concernées (fermiers, consommateurs, sociétés dans l'agro, ...).
- L'agriculture se situe dans un marché mondial (engagements vis-à-vis de l'OMC) où une approche nationale peut désavantager les agriculteurs locaux au profit des autres pays. Il faudrait en tenir compte. Une approche européenne est préférable.
- Difficultés pour l'agriculteur, à court terme, de s'adapter à cette nouvelle fiscalité car il a besoin de temps pour faire évoluer ses pratiques, contrôler les coûts et assurer la rentabilité.

4.6. Conférer un droit à tous les vivants dans la constitution et le mettre en œuvre pour changer les mentalités en faveur de la biodiversité (changement de paradigme)

La proposition vise tout d'abord à élargir la Constitution à tous les vivants (cf. "Parlement des choses" de Bruno LATOUR) de manière à leurs conférer des droits au même titre que les êtres humains. Ce changement de paradigme permet de reconnaître la biodiversité comme un principe supérieur.

Ce principe constitutionnel doit ensuite être mis en œuvre. Pour ce faire, cinq pistes de solutions sont avancées :

- 1) La création d'une grille d'évaluation de la contribution d'une activité agricole à la biodiversité. Les producteurs seraient dans l'obligation d'être évalué sur base de cette grille.
- 2) Sur base de cette grille, un audit (gratuit) pourrait être mis en œuvre auprès des exploitations agricoles. Des mesures correctives seraient proposées aux agriculteurs (plan d'actions) afin d'améliorer leurs pratiques, avec à la clé des subsides incitant les producteurs à mettre en place des mesures structurelles pour la sauvegarde de la biodiversité. La démarche serait d'abord volontaire et incitative mais elle deviendrait contraignante après quelques années et des sanctions financières seraient infligées à ceux qui n'ont pas implémenté de plan d'actions. Il faudrait enfin prendre en considération la situation de l'agriculteur (revenus disponibles ; type d'activités...) pour adapter les exigences.
- 3) Le lancement d'un vaste plan de promotion des bonnes pratiques pour préserver et régénérer la biodiversité : refinancement de l'enseignement, en affectant une partie des budget au développement de savoirs et savoir-faire en faveur de la biodiversité ; campagnes de sensibilisation vers les agriculteurs mais aussi vers le grand public ; mise en œuvre des outils numériques de marketing moderne (publicité, nudging...). Il est préférable de communiquer de manière simple. Exemples : un château de carte qui s'effondre, une ville composée exclusivement de restaurants italiens confrontés à une pénurie de spaghettis.
- 4) Des sanctions pénales et *fiscales* sur les externalités négatives liées à la perte de biodiversité seraient également mises en place après quelques années. Elles viseraient l'ensemble de la population et des entreprises.
- 5) Le financement de projets de recherche sur la biodiversité et sur le biomimétisme.

La proposition portant sur un changement systémique, **les partenaires** identifiés sont *in fine* l'ensemble de l'Humanité. Néanmoins, le groupe a identifié des partenaires à mobiliser dans un premier temps : les appareils législatifs, exécutifs et judiciaires de l'Etat belge ; l'ensemble des acteurs de l'éducation ; l'ensemble du corps associatif de Belgique, ainsi que des experts des outils marketing et numériques.

La question du **financement** n'a pas réussi à aboutir à un consensus. Le groupe s'est néanmoins accordé sur deux sources principales :

- Le *Green Deal* européen.

- Les taxes sur les externalités négatives liées à la perte de biodiversité.

La notion d'**espace géographique** sur lequel la proposition s'appliquerait était perçue comme très floue par l'ensemble du groupe. L'Union Européenne, le glissement du local vers le global et le glissement du fédéral vers l'Union Européenne constituaient les trois options proposées par le groupe. Finalement, le choix s'est porté sur une dynamique territoriale : il est nécessaire de partir de l'échelle la plus locale pour progressivement appliquer la proposition à l'échelle fédérale. L'Etat fédéral aurait pour mission de soutenir et de faire rayonner ce projet au sein de l'Union Européenne qui a son tour le fera rayonner à l'échelle internationale.

Trois **résultats attendus** ont été identifiés :

- 1) Une augmentation de la biodiversité jusqu'à atteindre une chaîne alimentaire optimale, saine et vertueuse.
- 2) Une interconnexion des zones protégées.
- 3) Une augmentation du bien-être général et de la qualité de vie.

L'impact espéré de cette proposition concerne presque tout le monde. Il existerait ainsi une relation directe entre la quantité de nuisances causées par une personne (directement ou indirectement) et les taxes qui en découleraient. Être un grand pollueur reviendrait alors à dépenser de grandes sommes en taxes. Une seule exception à ce principe : les personnes à bas revenus, qui seraient en-dessous d'un certain seuil.

Difficultés/Risques

- 1) Il s'agit d'un projet idéaliste/utopique.
- 2) La question de l'éducation est primordiale et demanderait beaucoup d'attention : des grands impacts sont possibles mais comment arriver au changement ? Il existe encore une grande méconnaissance de l'enjeu.
- 3) Sanctionner de façon injuste les agriculteurs qui ne disposent pas toujours d'alternatives pour répondre à la grille d'évaluation ou qui manquent de moyens financiers pour effectuer des investissements ou changer leurs pratiques.

4.7. Plan EU de lutte contre l'élevage intensif et pour le respect du bien-être animal.

Face aux conditions d'élevage intensif et toute au long de la vie des animaux, l'assemblée propose un plan combinant 4 approches :

1. Enseignement :

- Création d'une politique éducative de convivialité avec les animaux (savoir vivre avec)
 - o Indicateur :
 - Nombre de plans éducatifs (*vadémécums* de l'enseignement) qui auront été adaptés au niveau des écoles, des communes ou des régions
 - Nombres d'heures passées avec les animaux par école et par élève
 - ...

2. Secteur Privé/Entreprises :

- Intégrer le respect animal dans leur politique de Responsabilité Social de l'Entreprise (RSE). Cette mesure viserait principalement les entreprises d'élevage animal. Sensibiliser aux externalités et au principe de précaution.
 - o Indicateur : Nombre de RSE modifié/région

3. Normatif :

- Directive listant (& homologuant) des critères minimaux du Bien-être animal en Europe. Ceci, afin de motiver le respect de ces critères de la part de producteurs.
- Adoption d'un code du bien-être animal par région (RW en a déjà un)
- Implémenter un contrôle permanent du respect de ce code.
- Définition d'un seuil à partir duquel un élevage est considéré comme intensif. Ceci permettrait aux consommateurs d'identifier les conditions de production des produits élaboré à base des animaux issu de ce cet élevage (information à l'Étiquetage)

4. Communication :

- Promouvoir une campagne de sensibilisation pour diminuer la consommation des produits d'origine animale.
- Dans le cas où un code du bien-être animal est adopté par une région, informer les consommateurs de l'adoption de ces critères.

Partenaires identifiés :

- Associations de terrain
- Experts académiques
- Cellule régionale responsable du Bien-être animal
- Parlementaires
- Fédérations de professionnels
- Médias.

Plan de financement :

- Définition d'un pourcentage du fond Green Deal.
- Redirection du budget régional pour atteindre ces objectifs
- Implémentation d'une TVA différenciée à la TVA a de 21% pour les produits qui révèlent d'un élevage intensif (Valeur de la taxation plus forte)

5. Autres pistes de solutions

Liste de solutions non explorées des groupes :

- L'administration montre l'exemple en termes de consommation consciente et en fait la publicité
- Une chaîne de magasins bio à vocation pédagogique
- Taxer les mauvais produits afin de financer la publicité pour les bons produits
- Créer un label unique (santé, environnement)
- Mettre en lumière les carences des élus (comportements et décisions)
- Réduction par le gouvernement des produits autorisés à la vente
- Favoriser la petite distribution
- Interdire la livraison de type deliveroo (esclavagisme des temps modernes)
- Organiser des rencontres entre les citoyens, producteurs, transformateurs, etc.
- Partager les succès des entrepreneurs locaux
- Enseigner l'alimentation saine dans les écoles
- Dépolariser le débat de l'alimentation durable en cassant l'image bobo de la consommation consciente
- Interdire l'eau en bouteille
- Encourager à la consommation de produits belges
- Offrir aux citoyens des échantillons de produits conscients

6. Résumé de la méthode

9h -10h	Accueil et Mini-Petit Déjeuné 😊
10h	Introduction
10h15	Théâtre action
11h15	Pause
11h30	Prise de hauteur --> "Petit tour en montgolfière"
12h30	Lunch
13h30	Création de solutions
15h45	Pause
16h	World Café
16h 15	Pause
17h20	Intégration des remarques et remise au propre.
17h30-19h	Drink "augmenté" Objectif: Créer un espace de dialogue, d'échange de critères et d'opinion sur les solutions des problèmes abordés.

Le samedi, après une pièce d'improvisation, les experts présents ont donné toute une série d'informations dans leurs domaines d'expertise respectifs.

Une fois bien informés, les participants ont été amenés à réfléchir par groupes aux problèmes liés au logement ainsi qu'aux causes de ceux-ci.

Ensuite, l'après-midi, d'autres groupes ont été formés sur base de thématiques qui avaient émergé le matin. Ces différents groupes devaient trouver 3 solutions distinctes en fonction des problématiques qui leur étaient adressées.

Le dimanche, des sous-groupes ont été formés. Une personne issue du groupe initial expliquait les 3 solutions imaginées la veille, et le sous-groupe devait les amender afin de les rendre plus concrètes et réalisables.

Enfin, une séance plénière a eu lieu où tous les assembleistes ont pu évaluer les 18 solutions initiales afin de n'en retenir que 6. Cette sélection s'est opérée grâce à Mentimeter et des critères (originalité, faisabilité, impact et urgence).